

BIEN PREPARER LA SOUTENANCE ORALE DU BREVET

1. Le choix du sujet

L'épreuve orale du brevet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a mené au cours des EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) ou dans le cadre d'un parcours éducatif (parcours avenir / parcours d'éducation artistique et culturelle).

2. Modalités de l'épreuve

- L'élève devra remettre **au plus tard mercredi 26 avril 2017** le sujet retenu. Il devra compléter la « fiche candidat » indiquant son choix, la fera signer par l'un de ses représentants légaux et la remettra à son professeur principal.
- L'épreuve se déroulera le **mercredi 24 mai au matin** au collège Cabasse. Chaque candidat recevra une convocation au moins 7 jours avant l'épreuve.
- L'oral se déroulera devant un **jury constitué de deux professeurs**.
- Le candidat ne disposera **pas de temps de préparation**.
- La soutenance peut être individuelle ou collective (**2 candidats maximum**). En cas de soutenance collective, la note reste individuelle.
- **Soutenance individuelle : durée de l'épreuve : 15 minutes :**
 - 5 minutes pour l'exposé et
 - 10 minutes pour l'entretien qui prend appui sur l'exposé du candidat.

Le candidat peut présenter ce qu'il a réalisé (production, carnet de bord, enregistrement, diaporama...). Cette réalisation concrète vient en appui de son exposé.
- **Soutenance collective : durée de l'épreuve : 25 minutes :**
 - 10 minutes pour l'exposé (5 minutes pour chaque candidat)
 - 15 minutes pour l'entretien (pour l'ensemble des deux candidats)
- Pour présenter son exposé, chaque candidat aura à sa disposition un ordinateur, un vidéoprojecteur et tout autre matériel si nécessaire (à préciser dans la « fiche candidat »).
- Chaque candidat peut utiliser ses notes personnelles (en se limitant à une seule page format A4 recto-verso) ou son rapport de stage.
- La prestation orale est évaluée selon la grille d'évaluation définie dans l'établissement. **L'épreuve est notée sur 100 points :**
 - Maîtrise de l'expression orale : 50 points
 - Maîtrise du sujet présenté : 50 points
- Il s'agit d'une **épreuve obligatoire**. Toute absence devra être justifiée par un motif valable.

Exemple de plan d'intervention pour présenter un EPI ou une œuvre :

1. Intitulé, thématique et disciplines concernées
2. Problématique posée
3. Démarche retenue
4. Outils utilisés
5. Compétences et connaissances acquises
6. Difficultés rencontrées
7. Regard critique sur la réalisation de votre sujet
8. Expérience acquise

Exemple de plan d'intervention pour présenter le stage d'observation en entreprise :

1. Présentation de l'entreprise (nom, adresse, activité, taille...)
2. Démarche effectuée pour trouver l'entreprise d'accueil
3. Déroulement du stage
4. Analyse critique sur la séquence d'observation en entreprise
5. Présentation d'une fiche métier
6. Vos perspectives en matière de formation et de parcours professionnel

Pour votre oral, ayez une tenue soignée, arrivez à l'heure, attendez que le jury vous demande de vous asseoir, dissimulez votre stress en restant bien souriant et à l'écoute du jury.

N'oubliez pas qu'un bon oral est un oral vivant. Prenez vos notes mais ne les lisez pas en permanence.

Bien organiser la prise de parole avant l'épreuve si vous avez choisi une soutenance collective et n'ayez pas peur des « silences ».